

Automne - COURANTS DU MONDE 2013

STAGE

## Les politiques de la culture et leur administration

**Dates** Le stage *Les Politiques culturelles et leur administration* se déroulera du mardi 19 novembre au jeudi 28 novembre inclus, au sein de l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble.

*Rappel - Le programme Courants du Monde se déroulera du lundi 18 au vendredi 29 novembre.*

*La prise en charge des participants est prévue du dimanche 17 novembre (jour d'arrivée) au samedi 30 novembre (jour des départs).*

**Opérateur** Observatoire national des Politiques Culturelles (OPC) - Grenoble

**Public concerné** Ce stage s'adresse à des opérateurs culturels étrangers francophones : responsables culturels d'administrations nationales ou territoriales, des directeurs de projets ou d'équipements culturels ou artistiques, élus...

**Contexte** Le développement et la territorialisation des politiques culturelles françaises mettent en avant le rôle majeur des villes, des regroupements intercommunaux, des départements et des régions. De véritables politiques culturelles sont engagées en milieu urbain comme en milieu rural avec une conscience du rôle majeur que peut jouer la culture dans l'attractivité et le développement durable du territoire.

Cependant la crise financière mondiale et les lourdes charges qui pèsent aujourd'hui sur les collectivités fragilisent le devenir des politiques culturelles territoriales et vont avoir des répercussions importantes sur la création artistique.

En France, la décentralisation a transformé les relations des collectivités territoriales entre elles et avec l'Etat et devrait connaître une évolution majeure à partir de 2014. Les villes et les autres échelons de collectivité sont appelés à jouer un nouveau rôle avec un Etat moins présent. Elles font d'ailleurs preuve d'un grand dynamisme artistique et culturel porté par les institutions comme par des initiatives de la société civile, des amateurs et des jeunes. Elles revendiquent aujourd'hui leurs propres politiques culturelles en relation aux habitants et aux ressources du territoire tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Le partenariat public-privé, jusqu'à présent peu développé en France, s'affirme notamment grâce aux évolutions de la loi sur le mécénat. Une nouvelle économie de la culture se met en œuvre sous la pression des contraintes budgétaires avec différentes tendances parfois conjuguées : articulation de l'offre et de la demande, économie sociale et solidaire... Le management de la culture évolue également avec une recherche de la performance et une évaluation de plus en plus présentes.

Le champ d'action des collectivités locales ne se limite plus aux frontières locales ou nationales. Les collectivités territoriales se tournent vers l'horizon international et soutiennent des projets d'échange et de coopération artistiques et culturels, particulièrement en Europe, mais aussi dans d'autres régions du monde.

(suite) ➡

Organisme international, l'Observatoire national des Politiques Culturelles accompagne depuis 1989 les politiques culturelles publiques nationales et territoriales, par des conseils aux collectivités publiques (Etat, Régions, Départements, Communes et leurs établissements publics), l'organisation d'études, de rencontres, d'informations et de formations.

**Objectifs** Ce stage d'une durée de 8 jours a pour objectif de fournir des outils de connaissance et de réflexion sur les politiques culturelles territoriales françaises, mais également sur les évolutions artistiques et culturelles de la société. Il met à la disposition des professionnels invités des éléments pour une analyse critique du "modèle" politique et administratif français, à travers des exemples de politiques publiques, des institutions et des différents modes d'administration de la culture. Favorisant également la confrontation, la comparaison et l'appropriation de ces outils, ce stage permet aux participants de les intégrer dans leurs pratiques professionnelles. Chaque stagiaire est ainsi invité à présenter son expérience et celle de son pays en matière de politique culturelle, ce qui permet une ouverture internationale à l'ensemble des participants.

**Contenu**

- les politiques françaises de la culture, locales, nationales et internationales : la politique culturelle de l'Etat et ses administrations déconcentrées ; la décentralisation ; les politiques culturelles des collectivités territoriales (Régions, Départements, Communes) et leur administration ; l'intercommunalité culturelle ; la gestion des finances publiques au niveau des collectivités et de l'Etat ; les politiques en milieu urbain et rural
- le développement artistique et culturel de la société, la dynamique de la création et de l'innovation, les pratiques artistiques et culturelles, les publics de la culture, l'éducation artistique et culturelle, les enseignements artistiques, les pratiques amateurs
- le développement local par la culture et les relations avec l'économie et le développement durable, l'emploi culturel, le droit d'auteur, le partenariat public-privé, le financement privé de la culture
- le management de la performance, la gestion des finances publiques au niveau des villes, des collectivités, de l'Etat, l'évaluation des politiques publiques de la culture
- la coopération culturelle internationale, les échanges transfrontaliers et interrégionaux, l'Europe et la coopération culturelle, la diversité culturelle, le multiculturalisme et le dialogue interculturel
- le spectacle vivant, le patrimoine, les arts plastiques, la lecture publique, les musées, les évolutions de l'art numérique, l'audiovisuel et le cinéma, les industries culturelles

**Méthodes pédagogiques** Le stage alterne, sous la responsabilité d'un directeur pédagogique, des interventions théoriques d'universitaires, de professionnels, d'artistes, avec des visites d'administrations et d'équipements culturels.

Il est demandé à chaque participant de préparer, à partir de sa position professionnelle, une présentation de la façon dont celle-ci s'inscrit dans les politiques culturelles de son pays.

L'OPC se tient à la disposition des stagiaires, avant leur participation au stage, pour les guider pour cet exposé, notamment par le biais d'une plateforme Extranet dédiée.

La communication et la confrontation des expériences sont largement encouragées, grâce aux moments de rencontres et de débat entre les participants.